

**Offrir trois mois de loyers aux commerces qui ont dû fermer**

---

Conformément aux dispositions contenues à l'article 62 du Règlement du Conseil communal rollois, les soussignés interpellent la Municipalité sur les mesures qu'elle compte prendre pour aider les commerces qui louent des surfaces dans des immeubles propriétés de la Commune, et qui ont dû fermer pendant la pandémie du COVID-19.

La Ville de Rolle, en tant que propriétaire d'immeubles, doit renoncer à percevoir les loyers de l'ensemble de ses locataires commerciaux (commerces et établissements publics), à partir du 1er mars 2020 jusqu'au 31 mai 2020.

La suspension des loyers préalablement annoncées par la Municipalité n'est pas suffisante. La Municipalité doit renoncer expressément à l'encaissement des loyers. L'insécurité dans laquelle se trouvent aujourd'hui les commerces et les établissements publics doit être soulagée. Seule une décision claire dans ce sens permettra peut-être de sauver quelques commerces d'une éventuelle faillite ou d'un surendettement.

Par ailleurs, la Ville de Rolle n'a aucun intérêt à se retrouver avec un-e locataire insolvable et une procédure de résiliation pour non paiement de loyer. Si elle doit demain relouer ces arcades, dans un contexte économique de récession, il y a fort à parier que les arcades resteront vides entraînant ainsi un manque à gagner nettement plus important que la suppression de l'encaissement de trois mois de loyers.

Enfin, les solutions cantonales, négociées entre les milieux locataires et immobiliers, ne couvrent pas les cas dans lesquels les bailleurs sont des collectivités publiques. Il est donc essentiel que notre Ville se positionne clairement sur ce sujet.


Aussi, les soussignés se permettent de poser la question suivante :

La Municipalité envisage-t-elle d'offrir trois mois de loyers aux commerces qui louent des surfaces dans des immeubles propriétés de la Commune, et qui ont dû fermer pendant la pandémie du COVID-19 ?

Les soussignés remercient, par avance, la Municipalité pour sa réponse.

Fait à Rolle, le 12 juin 2020

Pour le Groupe Socialiste-Verts  
Lucia Suvà & Consorts

Suvà Lucia 	Beck Pierre	Blaser Pauline
---	-------------	----------------

Blaser Philippe	Beck Thentz Anne 	Capriati Claudio 
Carayol Annelore	Dévaud Arlette 	Bréchon Patrick 
Founou Remi 	Fries Florence 	Grin Véronique
Lessi Mirka 	Magallanes Antonio 	Menamkat Jasmine 
Mozzetti Valeria 	Nicolo Carmelo	Pittet Brigitte
Savelli David	Scaiola Christian 	Schatzmann Laurent 
Schlup Valérie 	Schmutz Lucette 	Ruhtli Margareth REIS 

Interpellation au Conseil communal de Rolle

**Offrir trois mois de loyers aux commerces qui ont dû fermer**

12.06.2020